RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00234
Numéro SIREN : 337 784 342
Nom ou dénomination : HESDIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000153

415744

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000153**
n° de gestion : **1990B00234**
n° SIREN : **337 784 342 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 10/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

HESDIN DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
40 rue Gambetta 80800 Corbie -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

415744

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

« HESDIN DISTRIBUTION – HD »
Société par actions simplifiée au capital de 782.316 €
Siège social : CORBIE 80800, 40 Rue Gambetta
RCS AMIENS B 337 784 342
SIRET 337 784 342 00244

10 JAN. 2020
AMIENS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 10 AOUT 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix août, à onze heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social de la SA CAMPHES à BEAURAINVILLE (62990) – Zone Industrielle, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Claude SCHUELL préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Colette SCHUELL est désignée comme secrétaire.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Il constate que la société « EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes, dûment convoquée, est absente et excusée.

Le Président met à la disposition des associés :

- Le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes sous la forme recommandée avec demande d'avis de réception,
- le rapport général de la Société « EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- les comptes annuels arrêtés au 28 février 2017.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux et que les rapports du commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des associés au siège social

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 28 février 2017 et rapport général du commissaire aux comptes sur la mission,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président, puis des rapports de la Société

« EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES RAPPORTS

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, la collectivité des associés approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DES RESULTATS

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice net comptable de 102.612,49 € qu'elle décide d'affecter aux autres réserves.

Elle précise les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

- 29/02/2016 : NEANT
- AGO réunie extraordinairement le 04/01/2016 : 500.000 € éligible à l'abattement de 40 %
- 28/02/2015 : NEANT
- 28/02/2014 : NEANT
- AGO réunie extraordinairement le 31/03/2014 : 515.000 € éligible à l'abattement de 40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 28 février 2017 et mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président de séance
Jean-Claude SCHUELL

Le Secrétaire
Colette SCHUELL

« HESDIN DISTRIBUTION – HD »
Société par actions simplifiée au capital de 782.316 €
Siège social : CORBIE 80800, 40 Rue Gambetta
RCS AMIENS B 337 784 342
SIRET 337 784 342 00244

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
10 JAN. 2020
AMIENS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AOUT 2017

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES RAPPORTS

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, la collectivité des associés approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DES RESULTATS

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice net comptable de 102.612,49 € qu'elle décide d'affecter aux autres réserves.

Elle précise les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

- 29/02/2016 : NEANT
- AGO réunie extraordinairement le 04/01/2016 : 500.000 € éligible à l'abattement de 40 %
- 28/02/2015 : NEANT
- 28/02/2014 : NEANT
- AGO réunie extraordinairement le 31/03/2014 : 515.000 € éligible à l'abattement de 40 %

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 28 février 2017 et mentionnées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

SA S « H.D. » **Exercice clos le 28.02.2017**

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	28.02.2013	28.02.2014	28.02.2015	29.02.2016	28.02.2017
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a. Capital social	782.316	782.316	782.316	782.316	782.316
b. Nombre des actions ordinaires existantes	43.462	43.462	43.462	43.462	43.462
c. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d. Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	6.599.802	6.033.936	5.644.192	5.916.190	6.132.682
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	64.982	306.681	176.886	237.784	235.363
c. Impôt sur les bénéfices	-	122.329	12.477	32.887	27.887
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(71.827)	350.109	65.281	108.366	102.612
f. Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
3. RESULTAT PAR ACTION					
a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,49	4,24	3,78	4,71	4,77
b. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1,65)	8,06	1,50	2,49	2,36
c. Dividende distribué à chaque action (*)	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL					
a. Effectif moyen de salariés pendant l'exercice	48	46	46	37	39
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	820.350	726.690	691.832	723.319	756.203
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	208.078	159.312	140.257	116.249	143.979

(*) Pour l'exercice dont les comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale, indiquer le montant des dividendes dont la distribution est proposée.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXPERIAL
CONSEIL

10 JUIL. 2020
80 - 02

«HESDIN DISTRIBUTION »
H.D.
S.A.S. au capital de 782 316 euros

40 Rue Gambetta
80800 CORBIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2017

« HESDIN DISTRIBUTION »
H.D.

Société par actions simplifiée au capital de 782 316 Euros

40 Rue Gambetta
80800 CORBIE
SIRET : 337 784 342 00244

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2017, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée « HESDIN DISTRIBUTION » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. *Justification des appréciations*

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nous avons vérifié, par la mise en œuvre de diligences destinées à s'assurer de l'exhaustivité du chiffre d'affaires comptabilisé, le caractère approprié des principes, règles et méthodes comptables retenues ;
- l'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondage sa correcte application ;
- dans le cadre de notre appréciation de la valeur des dettes fournisseurs, nous nous sommes assurés, par le contrôle de l'apurement, de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. *Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE,
Le 17 juillet 2017

S.A. EXPERIAL CONSEIL
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Daniel PARENTY

2050 - Bilan Actif

10 JAN. 2020

1 BILAN - ACTIF DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 47 rue Gambetta 62231 COQUELLES — Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET* 3 3 7 7 9 4 3 4 2 0 0 2 4 4 — Néant *

Exercice N clos le : 28/02/2017

			Brut		Amortissements, dépréciations	Net
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	184 910	AI		184 910
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 906	AS	9 172	2 733
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 501 442	AU	1 009 978	491 464
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	38 334	BI		38 334
	TOTAL (II)	BJ	1 736 594	BK	1 019 151	717 442
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 998 100	BU		2 998 100
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	115 367	BY		115 367
	Autres créances (3)	BZ	222 807	CA		222 807
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE		
	Disponibilités	CF	84 186	CG		84 186
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 602	CI		28 602
	TOTAL (III)	CJ	3 449 064	CK		3 449 064
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 185 658	IA	1 019 151	4 166 507

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

2051 - Bilan Passif avant répartition

2 **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION — Néant *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 782 316)	DA	782 316
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	78 231
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	837 331
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	102 612
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 800 491
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	4 190
	TOTAL (III)	DR	4 190
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	135 316
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 816 824
	Dettes fiscales et sociales	DY	403 477
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	370
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 361 825
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 166 507
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 288 493
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	23 662

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION — Néant *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 034 705	FB		FC	6 034 705
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG	97 976	FH		FI	97 976
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 132 682	FK		FL	6 132 682
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 330
	Autres produits (1) (11)					FQ	351
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 165 364
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 870 612
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(449 428)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 485 211
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	116 227
	Salaires et traitements*					FY	756 203
	Charges sociales (10)					FZ	143 979
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	104 864
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	15 927
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 043 598
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	121 765
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	27
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 742
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	9 742
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 714)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	112 051

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Legal Group

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION

Néant *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 232
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	71 612
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	78 845
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 310
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	57 086
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	60 396
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 448
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	27 887
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 244 237
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 141 625
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	102 612

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
	Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 238
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	32 330
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	15 418
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Groupe

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HESDIN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2017, dont le total est de 4 166 507 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 612 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2016 au 28/02/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 ans, 5 ans & 6 ans 2/3
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 an, 5 ans, 6 ans 2/3 & 10 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 4 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 45 751 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 8 421 euros) a été porté au crédit du compte 649 Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	184 910			184 910
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**184 910**			**184 910**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 706	3 200		11 906
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 350 648	192 027	113 401	1 429 274
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 045	9 124		72 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 422 399**	**204 351**	**113 401**	**1 513 349**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 724	4 000	390	38 335
Immobilisations financières	**34 724**	**4 000**	**390**	**38 335**
ACTIF IMMOBILISE	**1 642 033**	**208 351**	**113 791**	**1 736 594**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		204 351	4 000	208 351
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**204 351**	**4 000**	**208 351**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		113 401	390	113 791
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**113 401**	**390**	**113 791**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2017
Éléments achetés	78 196
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	106 714
Total	**184 910**

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 706	467		9 173
– Installations générales, agencements aménagements divers	920 145	95 483	56 315	959 313
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 751	8 914		50 666
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	970 602	104 864	56 315	1 019 151
ACTIF IMMOBILISE	970 602	104 864	56 315	1 019 151

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 405 112 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	38 335		38 335
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	115 368	115 368	
Autres	222 808	222 808	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 602	28 602	
Total	**405 112**	**366 777**	**38 335**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	6 682
FRS AVOIRS NON PARVENUS	49 145
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	19 136
DEBIT.DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	46 303
Total	**121 265**

Capitaux propres

Capital social d'un montant de 782 316,00 euros décomposé en 43 462 titres d'une valeur nominale de 18,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	8 381		4 191		4 190
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**8 381**		**4 191**		**4 190**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			4 191		

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 361 826 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 662	23 662		
- à plus de 1 an à l'origine	111 654	38 322	73 332	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 816 824	1 816 824		
Dettes fiscales et sociales	177 590	177 590		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	232 095	232 095		
Produits constatés d'avance				
Total	**2 361 826**	**2 288 494**	**73 332**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	59 298			
(**) Dont envers les associés	231 125			

5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

PERFORMANCES

Charges à payer

	Montant
FRS F.N.P. ACHATS MARCH.	114 925
FRS F.N.P. HONORAIRES	14 052
FRS F.N.P. EDF	29 736
FRS F.N.P. TELEPHONE	786
FRS F.N.P. PUBLICITE	324
FRS F.N.P. LOYERS	7 200
FRS F.N.P. INVENTAIRE	14 055
FRS F.N.P. DROITS D AUTEURS	696
FRS F.N.P. CHARGES LOCATIVES	20 640
ASSOCIÉS – INTÉRÊTS COURUS	5 238
DETTES PROV P/CGES PAYES	56 700
ORG.SOC.CHGES A PAYER	500
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	13 040
ETAT C.A.P. TAXE APPRENT	849
ETAT C.A.P. CFE & CVAE	11 620
ETAT C.A.P. APC DNA	195
ETAT C.A.P. FORMATION CONTINUE	1 249
ETAT C.A.P. AIDE AU LOGEMENT	3 956
ETAT C.A.P. TAXE/PUBLICITE	2 332
ETAT C.A.P. TAXE/SURFACE	39 787
DIVERS – CHARGES À PAYER	970
Total	**338 850**

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
C.C.A. LOYERS	20 577		
C.C.A. MAINTENANCE	4 060		
C.C.A. MEDECINE DU TRAVAIL	1 210		
C.C.A. PUBLICITE	1 115		
C.C.A. TELESURVEILLANCE	1 640		
Total	**28 602**		